

4601 Olten, login formation professionnelle SA

A l'ensemble des

- responsables de CIE,
- examinatrices et examinateurs,
- apprenties et apprentis de 3^e année,
- formatrices et formateurs pratiques de login formation professionnelle SA et de toutes les autres entreprises formatrices des transports publics

Olten, le 23 novembre 2017

Bonjour à toutes et à tous,

J'ai le plaisir de vous informer des thèmes actuels de la branche Transports publics qui vous concernent en tant qu'apprenti-e, formateur/trice pratique, examinateur/trice, responsable de formation ou encore responsable de cours interentreprises.

Procédure de qualification en entreprise 2017

En 2017, 323 apprenti-e-s de la branche Transports publics (TP) ont passé des examens dans le cadre de la procédure de qualification en entreprise des employé-e-s de commerce. Il s'agit d'un record depuis la création de la branche Transports publics. Je tiens à remercier l'ensemble des examinatrices et examinateurs chargés des examens pour leur engagement dans la préparation et le déroulement des procédures de qualification. Le nombre de diplômé-e-s dans la branche TP pour le champ professionnel des employé-e-s de commerce baissera au cours des prochaines années avec l'introduction des nouvelles formations initiales d'agent-e de transports publics CFC et de gestionnaire du commerce de détail CFC dans les transports publics.

	Nombre d'apprenti-e-s	Note d'expérience STA et CIE (CC)	Examen écrit	Examen oral	Ø
Toutes les branches	10 341	5,26	4,43	4,98	4,99
Transports publics	323	5,13	4,28	4,90	4,87

La note obtenue en entreprise équivaut à la moitié de la note finale du CFC. Les résultats de la branche TP sont inférieurs à la moyenne toutes branches confondues. Des mesures relatives à la préparation et à la structure du contenu de l'examen écrit de la procédure de qualification ont été engagées. Parallèlement, il est recommandé aux apprenti-e-s et aux formateurs/trices pratiques d'axer leur préparation sur les objectifs de la partie 3 du dossier de formation et des prestations (DFP).

Procédure de qualification en entreprise 2018

Les dates d'examens pour 2018 ont été fixées comme suit:

- **Examen oral, partie entreprise:** le 6 juin l'après-midi au 12.06.2018 ; la date exacte sera communiquée d'ici avril 2018 dans l'invitation écrite adressée aux candidat-e-s.
- **Examen écrit, partie entreprise:** mercredi 6 juin 2018 pour toute la Suisse.

Les apprenti-e-s recevront des informations sur la procédure de qualification et seront préparé-e-s en conséquence lors du dernier CIE.

Pour l'examen oral, les informations suivantes doivent être fournies:

- Tous les apprenti-e-s doivent compléter le dossier de formation selon les exigences décrites dans la partie 5 du dossier de formation et des prestations.
- Le dossier de formation doit être **signé** par l'entreprise formatrice.
- Le dossier de formation doit être envoyé sous forme reliée (chemise) et en **double exemplaire** d'ici au **31 janvier 2018** dernier délai à l'adresse suivante:

Apprenti-e-s login: A l'attention de leur conseiller/ère de formation

Autres apprenti-e-s: login formation professionnelle SA
A l'attention de Jean Barraquet
Expert en chef ECTP
Avenue de la Gare 44
1001 Lausanne, tél: 058 852 56 27, jean.barraquet@login.org

Les apprenti-e-s qui ne sont pas engagé-e-s par login formation professionnelle doivent être inscrit-e-s par l'entreprise formatrice **d'ici au 12 janvier 2018** sur la page suivante:
<https://www.login.org/fr/navigationen/meta-navigation/branche-tp/inscription-au-procedure-de-qualification/>

De plus amples informations sur la procédure de qualification sont disponibles dans le dossier de formation et des prestations (DFP) – au format papier ou en ligne sur <https://www.login.org/fr/navigationen/meta-navigation/branche-tp/formation-ectp-cfc/>. La procédure de qualification 2018 repose sur l'édition 2016 du DFP. Pour toute question et tout changement d'adresse intervenant avant la procédure de qualification, veuillez contacter l'expert en chef pour la Suisse romande, Jean Barraquet.

Introduction de time2learn et nouveau concept méthodologique et didactique de login

Les apprenti-e-s entamant leur apprentissage en 2017 utilisent la nouvelle plateforme de formation time2learn (t2l). Nous remercions toutes celles et tous ceux qui ont contribué à l'introduction de la plateforme et à la formation des apprenti-e-s. t2l nous permet d'améliorer encore la qualité de la formation tout en proposant aux apprenti-e-s et aux formateurs/trices pratiques un aperçu de l'état d'avancement du travail.

La deuxième étape sera amorcée au printemps 2018, lorsque les CIE seront eux aussi réalisés via la plateforme. Sur la base d'un nouveau concept méthodologique et didactique, des exercices de préparation et de suivi seront assignés aux apprenti-e-s. Cette prise en compte de l'environnement de travail doit permettre d'améliorer le lien avec la pratique des jours de CIE et la mise en application des enseignements. Parallèlement, les formateurs/trices pratiques obtiendront un aperçu plus détaillé des domaines thématiques abordés dans le cadre des jours de CIE. A cet effet, le groupe de développement élabore de nouveaux documents et formes d'application pratique actuels. Sur ce point, nous entendons aussi renoncer dans une large mesure à la remise de documents de cours au format papier à l'avenir.

Les apprenti-e-s ayant débuté leur apprentissage en 2016 achèveront encore leur formation avec les anciens documents du classeur CIE.

Dossier de formation (DF) dans time2learn dès la volée 2017

t2l fixe une structure pour le dossier de formation. Les instructions figurant dans la partie 5 du dossier de formation et des prestations (DFP) pour la rentrée d'apprentissage 2017 n'en tiennent pas encore compte. Les apprenti-e-s en 1^{re} année d'apprentissage ayant fait leur rentrée en 2017 doivent se conformer à la structure du dossier de formation présentée dans t2l. A titre indicatif, cinq à dix phrases complètes doivent être saisies dans le champ «Remarques et justifications» pour chaque question. Des énumérations avec des mots-clés peuvent être utilisées pour trois champs tout au plus. Il convient par ailleurs de fournir une brève description de l'organigramme. Dans le champ des objectifs évaluateurs afférents aux STA, il suffit de reporter le numéro de l'objectif et sa désignation. Lorsque cela est pertinent, une ou deux annexes peuvent être jointes en complément de l'organigramme actuel (obligatoire) pour illustrer le propos. Elles doivent être attachées correctement. Les instructions relatives à t2l tiennent compte de la nouvelle structure.

Formations à l'intention des formateurs/trices pratiques

Tout au long de l'année, login propose des formations aux formatrices et formateurs pratiques afin de les préparer au travail avec les apprenti-e-s. Les dates des cours sont publiées sur notre site Internet: [cours pour formateurs/trices pratiques](#). Les cours sont gratuits pour les formatrices et formateurs pratiques des entreprises partenaires de login formation professionnelle SA. Pour les autres participant-e-s, les tarifs appliqués figurent dans les [conditions](#) en vigueur.

Vous avez des questions? Nos conseillères et conseillers de formation vous renseignent volontiers. Pour ma part, j'ai bien pris mes marques dans ce nouvel environnement et je tiens à vous remercier pour votre soutien et votre coopération.

Examen quinquennal du champ professionnel «Employé-e-s de commerce» pour la rentrée 2022

Dans le cadre du dernier examen quinquennal prescrit par le Secrétariat d'Etat compétent de la Confédération (SEFRI), une refonte conséquente de la branche EC a été écartée pour l'année 2017. Toujours est-il que le monde du travail dans les transports publics et dans tout le champ professionnel des employé-e-s de commerce est en pleine mutation, précipitée par une numérisation croissante. C'est pourquoi une vaste réforme de la branche EC sera menée à bien pour la rentrée 2022, faisant la part belle à des formes de formation axées sur les compétences. Des changements majeurs sont à prévoir, notamment pour les écoles professionnelles. Il en résulte un long travail de préparation en amont de la mise en œuvre prévue pour la rentrée 2022. L'Union des transports publics (UTP) répond du développement des plans de formation des formations professionnelles initiales dans les transports publics. L'UTP est en contact étroit avec login pour les travaux en cours et consultera la branche en temps opportun.

Avec mes salutations les meilleures
login formation professionnelle SA



Stefan Zehnder
Gestion de la branche ECTP, pour le compte de l'UTP